

Méga Pole : la transition énergétique s'accélère

Page modifiée le mardi 24 mai 2022 • Données Ville du Mans

Pour répondre à l'urgence climatique, la collectivité multiplie les initiatives et expérimentations en faveur d'un territoire durable.



L'ambition est de tripler le volume des énergies renouvelables actuellement produites localement.
© Ville du Mans

Une ambition forte pour le territoire de demain. Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole a présenté le **projet « Méga Pole »**, lundi 23 mai en conférence de presse, en compagnie d'Isabelle Leballeur et Fabienne Lagarde, vice-présidentes respectivement déléguées à la Métropole durable et à l'Enseignement supérieur et l'Innovation.

Une **stratégie métropolitaine de transition énergétique** pour coordonner l'ensemble des projets, incluant toutes les énergies, tous les usages et tous les acteurs sera adoptée et dotée d'un **budget climat** dès 2023.

25M€ seront investis chaque année afin de réduire la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables.

« Car le développement du territoire ne peut s'inscrire que dans une stratégie de transition énergétique affirmée et évaluée. L'ambition est de **réduire la consommation d'énergie** du territoire de 600 GWh d'ici à 2030. C'est un défi important », précise le maire du Mans.

Pour y parvenir, des investissements conséquents sont d'ores et déjà engagés dans l'isolation des bâtiments, les mobilités du futur (chronolignes, Chronovélo, allongement des rames du tramway, bus et bennes à ordures à hydrogène etc.).

Dans le même temps, l'ambition est de **trippler le volume des énergies renouvelables produites localement** qui couvrent, actuellement, 10% des besoins du territoire. « L'objectif est de passer d'une production de 450 GWh/an à 1 300GWh/an », annonce Stéphane Le Foll. Déploiement des panneaux photovoltaïques (120 ha en 2030), extension du premier et création d'un second réseau de chaleur alimentant notamment l'université du Mans et le Centre hospitalier du Mans (145 GWh/an à 245 GWh/an), première expérimentation de la géothermie saisonnière en France sur le parking du gymnase de la Briqueterie. « Il s'agit de stocker les calories dans le sol et de les resituer pour chauffer le bâtiment », détaille l' élu.

« Beaucoup de solutions en sont encore au stade d'innovations. Nous avons besoin d'expérimenter, de tester. C'est le sens du **Laboratoire d'innovation territorial** qui va nous permettre de soutenir les expérimentations notamment dans les domaines de l'hydrogène ou de la thermo-acoustique », précise Fabienne Lagarde, vice-présidente communautaire à l'Enseignement supérieur et l'Innovation. « Il nous faire les bons choix. C'est pourquoi nous créons une **Chaire Neutralité Carbone 2040** à l'université du Mans. Trois thèses sont financées par Le Mans Métropole ».

« Il est important de **créer une dynamique incluant particuliers, entreprises, agriculteurs et collectivités** », insiste Isabelle Leballeur, vice-présidente déléguée à la Métropole durable en charge notamment du **Fonds carbone**. « Nous avons par exemple lancé une expérimentation avec six exploitations agricoles qui a permis de réduire de 40 à 80 tonnes les émissions. Les particuliers ont également un rôle à jouer ».

Pour évaluer les politiques mises en action, un **indice public** visant à calculer la part de production d'énergies renouvelables et décarbonnées sur l'ensemble de la consommation énergétique va être mis en place. Il sera publié chaque année afin de mesurer les progrès réalisés.

[Consultez en ligne le détail de Plan stratégique d'investissements.](#)